



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

le 08/02/2022

Collège départemental du Service civique

Bilan 2021 et perspectives 2022 du Service civique dans les Vosges

Le Collège départemental du Service civique, constitué en 2016, est l'instance de dialogue mise en place pour le développement du programme dans les Vosges. Il rassemble les représentants de tous les partenaires institutionnels et associatifs impliqués. Le Collège départemental est co-organisé par l'État et la Ligue de l'enseignement des Vosges, principale fédération d'éducation populaire du département.

Le collège départemental est fortement impliqué dans la mise en place et le développement du Service Civique. Chaque année, un plan d'actions est défini au sein de cette instance en lien avec les services de l'État et plus particulièrement le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Présentation et enjeux du Service civique

La jeunesse reste la priorité du gouvernement.

Le Service civique offre la possibilité au jeune volontaire de trouver sa place dans la société à travers l'utilité de sa mission et la valorisation de son engagement. Le Service civique repose sur la base du volontariat et d'un engagement sur un contrat de 6 à 12 mois. Le volontaire agit au sein d'une organisation d'intérêt général.

Ce programme permet aux jeunes de 12 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, de développer de nouvelles compétences et de vivre de nouvelles expériences. **Il est ouvert à tous sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoirs, la détermination et la motivation.**

Créé le 10 mars 2010, le **Service civique a pour double vocation de renforcer la cohésion nationale et développer la mixité sociale.**

État des lieux du Service civique dans les Vosges

36 structures sont agréées aux niveaux régional et national : associations d'envergure nationale, services de l'État et partenaires institutionnels. La préfecture des Vosges accueille, dans le cadre d'un agrément collectif national, plusieurs volontaires dans ses services.

Une centaine d'agréments locaux sont actifs à ce jour dans le département au sein d'associations, de collectivités territoriales, d'établissements publics locaux, sociaux et médicaux...

Les associations sportives vosgiennes sont très impliquées : **40 clubs sportifs sont agréés localement**, dont le District de foot qui dispose d'un agrément collectif et propose un accompagnement en intermédiation pour 70 clubs du département.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88

Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex



Aujourd'hui, **ce sont 141 volontaires en Service civique qui sont engagés dans les Vosges** (mission en cours) dans des structures agréées localement, hors Éducation Nationale.

Le département des Vosges est le second département de la région Grand Est en termes de mobilisation du programme.

Focus sur le Service civique au sein de l'éducation nationale

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) est la structure porteuse d'un agrément national accueillant annuellement le plus grand nombre de jeunes volontaires en Service civique.

Quelques chiffres clés :

— la mobilisation de la DSDEN a doublé en quelques années, le nombre de volontaires accueillis dans les établissements scolaires vosgiens s'élève à **163 jeunes engagés pour l'année scolaire 2020 – 2021**. Au 31 janvier 2022, ce sont 192 recrutements qui ont été réalisés (dont 162 dans le premier degré et 34 dans le second degré).

— **133 tuteurs** ont été mobilisés sur cette période.

Les services de l'État restent pleinement mobilisés pour poursuivre et amplifier la dynamique de déploiement du Service civique et garantir la qualité des missions proposées aux jeunes Vosgiens.

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

